



## DÉMARCHE QUALITÉ CHAMBRE

# Charte Qualité 2018

Soucieux de la qualité de ses prestations et de la bonne conduite de ses projets, la Chambre des notaires de Paris avec les organismes qui lui sont associés (Paris Notaires Services et les Espaces Diderot) est certifiée conforme à l'ISO 9001 depuis 2008 et a obtenu la certification Version 2015 en décembre 2017.

Le nouveau Bureau de la Chambre a fait part, lors de son installation le 7 juin 2018, des orientations à suivre sur l'année pour renforcer l'action de la Chambre qui est une politique d'innovation au service de plusieurs publics : les notaires, les acteurs institutionnels, économiques et politiques régionaux, les pouvoirs publics, le grand public.


C'est pourquoi, chacun dans leur domaine d'action, la Chambre, PNS et les Espaces Diderot orientent leur stratégie selon les axes suivants :

- impulser les dynamiques d'innovation et de développement dans les offices ;
- promouvoir les activités de la Compagnie auprès de ses différents interlocuteurs ;
- développer les interventions de la Chambre et les activités économiques de Paris Notaires Services et des Espaces Diderot dans l'équilibre financier.

Isabelle SZCZEPANSKI, Responsable Qualité sur la période 2016-2018, rendra régulièrement compte au secrétaire général du fonctionnement du système de management de la qualité de la Chambre et de tout besoin d'amélioration.

Véronique DÉCOGNÉ, ingénieur, consultante spécialisée, l'assistera dans cette mission.

La direction de la Chambre et celle de PNS s'engagent à s'investir personnellement pour adapter en permanence le système qualité aux besoins des notaires, partenaires, clients des offices ou usagers du droit dans le cadre des textes réglementant la profession.



Bertrand SAVOURÉ  
Président de la CINP  
Président des Espaces  
Diderot



Stéphane ADLER  
Président de Paris Notaires Services



Alain JOUBERT  
Secrétaire Général